



## Vernissage de l'exposition « L'intolérable : les enfants en détention administrative »

21 novembre 2023 - Toit du Monde - Poitiers

Bonsoir,

Au nom de Poitiers Palestine, je vous remercie d'être venus ce soir pour le vernissage de cette exposition « Palestine / Israël - L'intolérable : les enfants en détention administrative ».

Je dois excuser, Alain Pichon, Président du Conseil départemental et Léonor Moncond'huy, Maire de Poitiers. La municipalité sera toutefois représentée par Zoé Lorioux-Chevalier, en charge des Relations internationales.

Cette exposition, inscrite à la fois dans la célébration de la Journée internationale des Droits de l'Enfant le 20 novembre et dans celle de la Journée internationale de solidarité avec le Peuple palestinien le 29 novembre, nous l'avons programmée bien avant la nouvelle étape de la guerre que l'Etat d'Israël mène contre le peuple palestinien. Nous remercions le Toit du Monde qui a décidé de la maintenir malgré la chasse aux sorcières qui sévit actuellement contre ceux qui dénoncent le génocide en cours.

Plus de trois générations d'enfants palestiniens ont grandi sous l'ombre de l'occupation militaire brutale de l'Etat israélien. Les enfants sont régulièrement exposés à la violence, notamment à l'insécurité permanente, aux blessures causées par des coups de feu, à la torture et aux attaques individuelles.

Depuis 2007, les enfants de la bande de Gaza souffrent d'un blocus étouffant et d'offensives militaires israéliennes régulières et meurtrières. En Cisjordanie, les enfants vivent sous la menace constante et croissante des incursions militaires, des démolitions de maisons, de la violence des colons, des arrestations.

Les enfants palestiniens de Cisjordanie, comme les adultes, risquent d'être arrêtés, poursuivis et emprisonnés dans le cadre d'un système de détention militaire israélien qui les prive de leurs droits fondamentaux. Israël a la particularité d'être le seul pays au monde à poursuivre systématiquement entre 500 et 700 enfants devant des tribunaux militaires chaque année. Le motif le plus fréquent de leur arrestation est le jet de pierres. Trois enfants sur quatre déclarent avoir été victimes de violences lors de leur arrestation et de leur interrogatoire. Pour le commandement militaire israélien, un enfant âgé de plus de 10 ans est considéré et traité comme un adulte.

Dans l'écrasante majorité des cas, les autorités israéliennes omettent systématiquement d'invoquer toute base légale justifiant la privation de liberté, ce qui constitue une détention arbitraire en violation du droit international. Les autorités israéliennes ignorent systématiquement les protections et garanties fondamentales concernant le droit des enfants palestiniens à un procès équitable, dans la mesure où presque toute privation de liberté dans le cadre du système judiciaire militaire est de caractère arbitraire.

De plus, les autorités israéliennes criminalisent systématiquement les organisations qui documentent et dénoncent ces exactions et qui viennent en aide aux détenus.

Depuis le 7 octobre, plus de 5000 enfants ont été tués dans la Bande de Gaza, et 53 en Cisjordanie. Près de la moitié des 1,5 million de personnes déplacées sont des enfants. Et l'on a peine à imaginer jusqu'où ces chiffres vont augmenter du fait du blocage complet du territoire, des corps encore enfouis dans les décombres et des conditions de vie déplorables qui en résultent. Une situation qui a fait dire au Secrétaire général de l'ONU que la Bande de Gaza était devenue un « cimetière pour les enfants ».

A travers ces chiffres froids nous voulons dénoncer l'idéologie qui facilite un tel massacre de masse, une sorte d'inhumanité possible uniquement si les humains que vous visez sont déshumanisés. Yoav Galant, le ministre de la défense à la tête de l'offensive actuelle contre Gaza n'a-t-il pas déclaré « nous combattons des animaux humains et nous agissons en conséquence » ? Une idéologie qui conduit à une politique génocidaire selon l'article 2 de la Charte des Nations Unies sur le génocide.

Tuer et mutiler des enfants, attaquer des écoles et des hôpitaux et refuser l'accès humanitaire, interdire l'entrée d'eau, de nourriture, d'énergie, d'aide médicale, sont autant de violations graves du droit international et des droits de l'homme concernant les droits des enfants dans les conflits armés. Elles se produisent quotidiennement dans la Cisjordanie colonisée et en grand nombre dans la bande de Gaza assiégée, même « en temps de paix », comme ils disent. Et chaque jour de violence est synonyme de cicatrices mentales et physiques qui dureront toute la vie de ces enfants.

Tout cela se déroule sous nos yeux et ceux de nos dirigeants qui se croient toujours obligés de rappeler qu'Israël a le droit de se défendre sans même imaginer un droit semblable pour les Palestiniens. Nous voudrions rappeler qu'un Etat qui viole aussi effrontément le droit international et le droit humanitaire est un Etat qui doit être sanctionné. Et pour notre part, nous avons soutenu la plainte déposée auprès de la CPI par l'avocat Gilles Devers le 9 novembre dernier. Même si la procédure sera longue, il est important de redonner sa place et sa force au droit, car sans justice il ne peut y avoir de paix et qu'il n'y a pas deux justices.

En ce jour du mardi 21 novembre 2023, lendemain de la Journée internationale des Droits de l'Enfant, et 46<sup>ème</sup> jour consécutif du crime de guerre en continu commis à Gaza par l'État israélien et son armée dite la plus morale au monde, le nombre de tués s'élève à plus de 13 000 dont 5 500 enfants. Nous dédions cette exposition à tous les enfants encore en vie dans ce malheureux territoire sous blocus depuis plus de 16 ans, privé d'eau, de nourritures, de médicaments, d'électricité, de crèches, d'écoles, de centres de soins, d'hôpitaux... bref, privés de tous ce qui est indispensable pour qu'ils restent en vie.

Je terminerai en vous invitant à la projection du film de Roland Nuriel « Yallah Gaza », un film qui nous montre comment la vie s'organise dans la Bande de Gaza entre deux périodes de bombardements. Ce sera le 25 novembre à 17h au 400 Coups à Châtellerault et le 26 novembre à 16h au Dietrich. Et je vous invite à échanger avec nous et à partager le thé et les gâteaux offerts par notre Comité.